

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE TAVERNY

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 29 mars 2012**

L'an deux mil douze le vingt-neuf mars à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le 20 mars 2012, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Jean BENITEZ DE LUGO, Dominique BERNARD, Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Patricia ZEISS, (*maires adjoints*)
Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE, Micheline MAINGUET,
Roger MIGNOT, Bernard PAUTET, Patricia POIZAC, Nathalie POUILLE, Monique RISCH, Chantal WALTER (*conseillers municipaux*)

Représenté par pouvoir :

Cédric CHEVROLLIER, pouvoir donné à Patricia ZEISS

Secrétaire de séance : Michelle TORTOSA

La séance est ouverte à 21 h sous la présidence de Bernard TAILLY.
Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 19 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

1.1. Compte administratif 2011 – Commune

Rapporteur : Y. GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Sur le rapport présenté par Yves GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

- a) donne acte à monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif

Libellé	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		314 160,85	156 611,58		156 611,58	814 160,85
Opérations de l'exercice	1 815 345,44	3 365 537,63	737 026,13	1 054 502,68	2 552 371,57	4 420 040,31
Résultat de clôture		1 550 192,19		317 476,55		1 867 668,74
Reste à réaliser			3 689 200,00	2 029 753,00	1 659 447,00	
Totaux cumulés	1 815 345,44	3 679 698,48	893 637,71	1 054 502,68	2 708 983,15	4 734 201,16
Résultat définitif		1 864 353,04		160 864,97		2 025 218,01

b) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

c) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

d) Approuve ces comptes

M. le Maire souligne le résultat positif réel de 366 000 €.

1.2. Compte de gestion 2011 – Commune

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur

Sur le rapport présenté par Yves GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- a) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- b) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- c) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.3. Affectation de résultats 2011 – Commune

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte administratif de la commune année 2011

Sur le rapport présenté par Yves GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

Décide qu'une somme de 1 498 582,03 € sera affectée à la section d'investissement art. 10682

1.4. Vote des 3 taxes – année 2012

Rapporteur : Yves GITTON

Yves GITTON propose de maintenir le taux des trois taxes identiques à 2011.
À l'unanimité, le Conseil municipal approuve la non augmentation des taxes.

1.5. Budget primitif 2012 – Commune

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2012 de la commune qui s'équilibre à la somme de :

Section fonctionnement	2 323 921,00 €
Section investissement	1 462 818,00 €
	<hr/>
Total	3 786 739,00 €

1.6. Versement de subventions aux associations

Rapporteurs : Dominique BERNARD et Michelle TORTOSA

Après avoir souligné le rôle important des associations les présidents de l'OMS et OMCL, sans prendre part au vote, proposent le versement d'un montant de 58 000 € aux associations ci-dessous :

	2012
OMS	1 500,00 €
AEPB	2 100,00 €
Basket club	9 300,00 €
Club canin	500,00 €
CSF	1 000,00 €
Cyclo	1 500,00 €
Danse	2 400,00 €
FB2M	2 000,00 €
Gymnastique volontaire	500,00 €
Karaté	1 700,00 €
Volley	2 600,00 €
OMCL	18 000,00 €
Bibliothèque	4 700,00 €
Chemins de la musique	300,00 €
VALMORENCY (édition d'un livre)	500,00 €
Comité des fêtes	2 700,00 €
Sapeurs pompiers	450,00 €
FACAPL	276,00 €
JALMAV	350,00 €
Prévention routière	106,00 €
AGMG	90,00 €
Croix rouge	86,00 €
Collège Maubuisson	1 900,00 €
FCPE collège	30,00 €
Association des secrétaires généraux	80,00 €
Cyber frep	500,00 €
DIVERS	2 832,00 €
TOTAL	58 000,00 €

La délibération est adoptée.

1.7. Vote des subventions à la Caisse des écoles et au centre communal d'action sociale

Rapporteurs : Yves GITTON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement de 5 000 € sur le budget CCAS et 21 313 € affectés à la Caisse des écoles, soit une augmentation de 1,5 % des crédits scolaires pour l'année 2012.

1.8. Compte administratif Interventions foncières aménagements 2011

Rapporteurs : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Sur le rapport présenté par Monsieur GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

- a) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Libellé	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		1 451 690,38		223 615,40		1 675 305,78
Opérations de l'exercice	2 053 856,33	983 914,35	835 120,71	627 304,13	2 888 977,04	1 611 218,48
Résultat de clôture	1 069 941,98		207 816,58		1 277 758,56	
Reste à réaliser						
Totaux	2 053 856,33	2 435 604,73	835 120,71	850 919,53	2 888 977,04	3 286 524,26
Résultat définitif		381 748,40		15 798,82		397 547,22

- b) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- c) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- d) Approuve ces comptes

1.9. Compte de gestion Interventions foncières aménagements 2011

Rapporteurs : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur

Sur le rapport présenté par Monsieur GITTON
après en avoir délibéré

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le

compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- a) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- b) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- c) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.10. Compte administratif ateliers locatifs 2011

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Sur le rapport présenté par Monsieur GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

- a) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Libellé	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		1 451 690,38		223 615,40		1 675 305,78
Opérations de l'exercice	2 053 856,33	983 914,35	835 120,71	627 304,13	2 888 977,04	1 611 218,48
Résultat de clôture	1 069 941,98		207 816,58		1 277 758,56	
Reste à réaliser						
Totaux	2 053 856,33	2 435 604,73	835 120,71	850 919,53	2 888 977,04	3 286 524,26
Résultat définitif		381 748,40		15 798,82		397 547,22

- b) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- c) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- d) Approuve ces comptes

1.11. Compte de gestion ateliers locatifs 2011

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur

Sur le rapport présenté par Yves GITTON
après en avoir délibéré
à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- a) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- b) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- c) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.12. Affectation de résultat d'exploitation exercice 2011 ateliers locatifs

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation de la somme de 74 217,58 € à la section d'investissement.

1.13. Budget primitif 2012 ateliers locatifs

Rapporteur : Yves GITTON

Fidèle au document présenté en commission des finances, le budget primitif 2012 des ateliers locatifs dont l'équilibre est de :

Section fonctionnement	324 313,24 €
Section investissement	176 028,58 €
	<hr/>
Total	500 341,82 €

est adopté à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Reprises de concessions en état d'abandon

Rapporteur : Jean BENITEZ DE LUGO

Monsieur Jean BENITEZ DE LUGO rappelle que la procédure de reprises de concessions est arrivé à son terme. Le Conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à reprendre les dites concessions.

N° 3 à Mme MAILLET Marthe
 N° 7 à M. OLONDE Eugène
 N° 8 à Mme PELLETIER Liliane
 N° 11 à Mme LAMBINET Adelaïde
 N° 12 à Mme CAFFIN Lucie
 N° 13 à Mme LIZIEUX
 N° 15 à M. VIEL
 N° 16 à M. DELOOR
 N° 18 à M. COUSIN Jules
 N° 23 à M. DIEUDONNE Gustave
 N° 25 à Mme ADAM Marguerite
 N° 26 à M. FROOMANT
 N° 28 à M. REY Auguste
 N° 33 à M. MALLE
 N° 40 à M. MARTIN Louis
 N° 41 à Mme DEBACQ Louise
 N° 49 à M. DEFONTAINE Fernand
 N° 50 à M. BUQUET Jean
 N° 55 à M. MASSON
 N° 99 à M. DUBARD Paul
 N° 100 à M. FOSSE CHARMANTRAY
 N° 101 à M. DELOOR Rémy
 N° 109 à M. LEFEBVRE BONNETERRE
 N° 110 à M. HAROUITZ PRADON
 N° 132 à Mme PETROFF
 N° 143 à Mme RABILLOT Denise
 N° 149 à M. RACAULT Gaston
 N° 150 à M. COUREUR Michel
 N° 151 à M. BESNIER Jacques

2.2. Fixation du tarif séjour été 2012 (ALSH)

Rapporteur : Patricia ZEISS

Patricia ZEISS propose de délibérer sur les tarifs été 2012 de l'ALSH qui organise un séjour à METABIEF (Doubs) pendant les vacances d'été du 15 au 21 juillet 2012.

À l'unanimité, la participation familiale de 390 € est adoptée, représentant une partie seulement du coût du séjour.

2.3. Demande de subvention année 2012 – dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) extension et rénovation du cimetière

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose de présenter une demande de subvention auprès de l'état (DETR) pour les travaux d'extension et de rénovation du cimetière.

À l'unanimité le conseil autorise la demande.

2.4. Acquisition d'une parcelle ZA 91

Rapporteur : M. le Maire

Egalement dans le cadre de l'extension et rénovation du cimetière, M. le Maire propose après avis favorable des propriétaires l'acquisition d'une parcelle de 437 m² pour un montant de 1 529,50 €.
Compte tenu de l'intérêt pour la commune, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition.

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. Autorisation de signature d'une convention de mandat pour la valorisation de certificats d'économies d'énergies

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal ouï l'exposé de M. le Maire l'autorise à signer une convention de gestion des CEE avec la Caisse d'épargne.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 30
